

SEPTEUIL MAG

Liberté • Égalité • Fraternité

Toute l'info de notre village

VIE ASSOCIATIVE

Le Chemin des mots

ACTUALITÉ

On investit à Septeuil
La journée de solidarité
Une eau plus douce à Septeuil

DOSSIER

La CCPH et nous

SI SEPTEUIL M'ÉTAIT CONTÉ

Hommage à Jean Dedit



— À vos agendas !



8 MAI

Cérémonie du 8 mai



Nous comptons sur vous pour venir célébrer avec nous la fin du second conflit mondial. En parallèle à l'hommage qui est rendu, c'est aussi un moment de convivialité.



18 MAI

Ramassage des encombrants

Notez la date et videz caves, garages et greniers : ce sera le vendredi 18 mai.



27 MAI

Le Chemin des mots

Cet événement littéraire aura lieu le 27 mai prochain. De nombreux auteurs seront présents au Salon du livre. C'est aussi ce jour-là que sera inaugurée la Boîte à livres. Plus de détails en page 18 de ce numéro.

Concert classique

Pour ce printemps 2018, la Mairie de Septeuil vous propose un concert dans la salle des mariages. Le quatuor à cordes Héméra accompagnera la chanteuse soprano Pascale Brigitte Boilard. Le programme est composé d'airs d'opéras et d'intermèdes instrumentaux autour des compositeurs du XVII^e et XVIII^e comme Haendel, Rameau ou Vivaldi. Ce concert, qui aura lieu le dimanche 27 mai à 17h, clôturera cette journée culturelle consacrée à la littérature « Le chemin des mots ».

Photo de couverture: Concours de déguisements lors de la journée de la solidarité
Septeuil Mag n° 17 / Avril 2018

- Directeur de la publication: Dominique Rivière
- Rédaction: Yannick Tenesi, Valérie Tétart, Julien Rivière, Inma Husson, Didier Dujardin, CCAS, COMI7
- Conception graphique © Sheep & Co
- Impression: Exaprint - Tirage à 1 100 ex
- Diffusion: Équipe de bénévoles



8 - 10 JUIN

Fête Foraine

Cette année, en collaboration avec les forains, des animations seront organisées autour de la fête foraine : concours pour les enfants le samedi, village gaulois avec marché artisanal le dimanche.



23 JUIN

Fête de la musique

Elle sera organisée par Comi7 le samedi 23 juin. La météo n'est pas encore disponible, mais nous comptons sur une belle journée.



14 JUILLET

Fête nationale



Comme vous le savez, les moyens financiers des communes se réduisent et nous ne faisons pas exception à la règle. A la recherche d'indispensables économies, nous n'avons pas voulu rogner sur la qualité du feu d'artifice, ni supprimer le repas du 13 juillet au soir, que vous êtes nombreux à apprécier.

Par contre, nous avons dû nous résoudre à vous demander une participation financière cette année : 5€ pour les Septeuillais, 10€ pour ceux qui ne résident pas dans la commune et gratuité pour les enfants de moins de 12 ans. L'apéritif d'accueil vous est toujours offert.

Vous trouverez le bulletin d'inscription en page 23 de ce numéro. Nous espérons vous retrouver toujours nombreux, malgré le petit sacrifice que nous vous demandons.

Renseignements auprès des associations et/ou en mairie.



« Le printemps est là, les choses bougent »

Les travaux du nouveau restaurant scolaire ont débuté ; le grand projet du mandat sort de terre et nous avons tous hâte d'être plus vieux d'un an.

La communauté de communes veut investir dans notre village, en suivant le contrat de ruralité signé avec le département et comme en a décidé le débat d'orientation budgétaire du dernier conseil communautaire. Près de deux millions d'euros sont inscrits pour la réalisation à Septeuil d'une zone artisanale, d'une maison de services au public et d'un centre de loisirs sans hébergement.

Ce sont donc plus de trois millions d'euros de travaux qui vont être réalisés sur deux ans, en incluant la restauration scolaire. Du jamais vu à Septeuil. Qui peut encore prétendre que notre village ne bouge pas ?

La révision du PLU vient d'être lancée. C'est une opération qui durera plus d'un an. L'actuel PLU répondait aux critères d'il y a dix ans et de plus il était très restrictif au point de vue de l'évolution de la population. Actuellement nous ne pouvons plus développer Septeuil car il n'existe plus de terrain constructible. Or, selon le sché-

ma directeur de la région d'Ile de France la population de Septeuil doit atteindre 2700 habitants à l'horizon 2030. Le PLU est un élément des plus importants pour la vie d'une commune puisqu'il influe celle des habitants et l'orientation que l'on veut donner à l'évolution de leur cadre de vie. Cette révision sera réalisée en prenant en compte votre avis.

Dans cette nouvelle édition de votre Septeuil Mag, vous pourrez lire un entretien avec le Président de la Communauté de Communes du Pays Houdanais, Monsieur Jean-Jacques MANSAT. Il s'agit d'une nouvelle rubrique que nous poursuivrons sur les numéros suivants, afin de faire connaître la CCPH et son action dans notre vie quotidienne. L'état lui donne de plus en plus de compétences par des lois (NOTRe, GEMAPI, ALUR) qui ont de fortes répercussions sur notre village.

Après un temps de flottement, la CCPH vient de trouver un nouveau bailleur social pour la réalisation des vingt-six logements de la rue de Saint Coentin. Espérons que nous pourrions trouver un terrain d'entente pour que ce projet se réalise enfin.

Bonne lecture.

*Le maire, Dominique RIVIÈRE
et toute l'équipe municipale*

SOMMAIRE

ÉVÉNEMENTS	2	VIE ASSOCIATIVE	
ÉDITORIAL	3	Comi7 - Le Chemin des mots	18
DOSSIER		Les nouveaux horaires de la bibliothèque	18
La CCPH et nous	4	FRVescences - Babygym	19
ACTUALITÉ		Atena 78	19
On investit à Septeuil	8	ÇA S'EST PASSÉ	20
PLU, PADD, enquête publique	9	SI SEPTEUIL M'ÉTAIT CONTÉ	
Les travaux du nouveau restaurant scolaire	10	Hommage à Jean Deduit	21
Une eau plus douce à Septeuil	10	TRIBUNE LIBRE	23
Comptes-rendus des Conseils Municipaux	11	ÉTAT CIVIL – INFOS MAIRIE	4 ^{ème}
Retour sur la JSSP.....	12		
Installation du compteur Linky	13		
Détecteurs d'incendie.....	13		
URBANISME	14		
PORTRAITS			
Vos commerçants et artisans	15		

— La CCPH et nous



Les réactions vis-à-vis de notre communauté de communes ressemblent souvent à celles que nous avons par rapport à la communauté européenne : « Ils nous prennent nos impôts et ils les distribuent ailleurs ». On peut poursuivre l'analogie en reconnaissant que les communes ont aussi parfois tendance à dire : « Ah non, ce n'est pas nous, c'est la CCPH ». Voulant aller au-delà de ces premières idées reçues, nous avons demandé à Monsieur Jean-Jacques Mansat, président de la Communauté de Communes du Pays Houdanais, s'il pouvait nous recevoir pour répondre à quelques questions concernant plus précisément notre ville. Il a fort aimablement accepté en constatant que la CCPH souffrait effectivement un peu d'un défaut de communication auprès des communes. Commençons par un bref aperçu : la CCPH a été créée en 1997 et regroupait alors 10 communes. Elle compte à présent environ 30000 habitants répartis sur 36 communes, dont 32 dans les Yvelines et 4 en Eure-et-Loir. La commune la plus importante par son nombre d'habitants est Houdan, tandis que Septeuil arrive en seconde place.

Le développement économique (compétence obligatoire)

La gestion des zones d'activité économique relève de la seule compétence de la CCPH, mais cela ne signifie pas que les communes n'ont pas leur mot à dire. Il existe actuellement deux zones à Houdan, une à Bazainville, une à Maulette et une à Longnes. Vous savez sans doute qu'une zone artisanale est en projet à Septeuil. Elle permettra aux artisans septeuillais ou des environs de développer leur activité en y installant les ateliers pour lesquels ils ne trouvent pas de place en centre ville. La CCPH a inscrit au budget un crédit d'un million d'euros pour l'achat du terrain et l'aménagement de cette zone, pour laquelle plusieurs emplacements sont encore possibles. Cette somme sera récupérée par la CCPH lors de la vente des terrains aménagés.

La ville de Septeuil conserve cependant le droit du sol, c'est-à-dire qu'elle peut et doit définir exactement dans son PLU les activités qu'elle désire accueillir à cet endroit et les activités nuisibles qu'elle refuse. De son côté, la CCPH possède à présent une bonne expérience dans ce domaine. Comme nous le dit Monsieur Mansat, l'objectif commun est de créer la richesse pour la partager. La

A l'époque de la création, quatre pôles secondaires à développer ont été définis ; il s'agit de Septeuil, Orgerus, Longnes et Condé sur Vesgre.

57 conseillers communautaires (dont 4 pour Septeuil) siègent en assemblée, mais aussi dans 14 commissions de travail. La CCPH possède un certain nombre de compétences obligatoires, fixées par la loi, et des compétences optionnelles ou facultatives, que les représentants des communes décident en assemblée de transférer à la communauté. Ceci évolue au fil du temps, soit parce que le législateur impose de nouvelles compétences obligatoires, soit parce que l'assemblée communautaire décide de prendre en charge de nouvelles compétences facultatives. Il existe aussi des délégations de compétences qui sont décidées temporairement, pour une durée déterminée.

Vous avez peut-être entendu parler d'une volonté de la part de l'état de réduire le nombre de communautés de communes. Mais aucun projet de fusion avec une communauté voisine n'a jamais été évoqué pour la CCPH, dont la taille permet une bonne gestion. Par ailleurs, la CCPH ne peut pas passer au statut de communautés d'agglomération car il faut pour cela une commune de plus de 15000 habitants sur le territoire.

Une fois ces indispensables rappels effectués, nous pouvons passer aux questions que vous vous posez : « Que fait la CCPH pour Septeuil et que va-t-elle faire plus précisément dans les prochaines années ? ». Nous les avons donc posées nous-mêmes à Monsieur Mansat et voici ses réponses, compétence par compétence.

spéculation est aussi évitée en introduisant dans les actes de vente une clause de préemption qui permet aux communes de racheter les terrains au prix d'achat lorsque l'occupant souhaite revendre. Les demandes sont actuellement plus nombreuses que les possibilités d'accueil, ce qui permet à la CCPH et aux communes de sélectionner en bonne entente les postulants. Il ne s'agit pas, comme on l'entend parfois, d'accueillir à Septeuil les activités dont Houdan ne voudrait pas.

L'un des autres objectifs économiques de la communauté de communes est la revitalisation des centres-villes. Les locaux commerciaux vacants de l'ensemble du territoire sont recensés et proposés globalement. Une aide financière est proposée à ceux qui souhaitent s'établir, en partenariat avec le réseau associatif Initiative Seine Yvelines, par exemple sous forme de prêts d'honneur ou de financement des études d'accessibilité PMR. Le problème de la plupart des villes de la CCPH, et à Septeuil nous le connaissons bien, n'est pas le manque de projets commerciaux, mais les loyers trop élevés deman-

La CCPH et nous —

dés par les propriétaires. Les communes et la CCPH ont extrêmement peu de moyens de pression dans ce domaine. La solution alternative est d'exercer la préemption sur les locaux à vendre ou de construire des locaux commerciaux neufs. En les louant à des prix sensiblement moins élevés, il est possible que cela incite les autres propriétaires à baisser les leurs. Si vous avez un projet de création d'activité, vous pouvez déposer un dossier d'aide auprès de la CCPH. En moyenne, 90% des demandes sont acceptées et soutenues.

L'aménagement de la voirie d'intérêt communautaire (compétence optionnelle)



Savez-vous ce que sont les RPH ?

Ce sont les Routes du Pays Houdanais, déclarées d'intérêt communautaire par la commune où elles se trouvent et donc entretenues par la CCPH. Rappelons que les routes peuvent être entretenues par l'état (il n'y en a pas chez nous), par une société privée (les autoroutes sous délégation), par le département (les RD42 et 983 dans notre cas), par la communauté de communes ou enfin par la commune elle-même. La CCPH gère 330km de RPH et en rénove environ 20km par an. Et là il n'y a pas de favori-

Le logement (compétence optionnelle)

La CCPH assure une vision globale de l'habitat en pays houdanais, de façon à réaliser un nombre de logements qui permette le maintien et le renouvellement de la population, et à adapter l'offre de logements aux besoins et aux moyens de cette population. Pour cela, elle a défini avec les communes un Plan Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI), qui fixe une programmation des logements à établir sur son territoire et en particulier des logements sociaux. Ainsi il est prévu la réalisation de 130 logements par an, dont 40 à caractère social.

Nous arrivons donc aux questions qui nous concernent : « Pourquoi parle-t-on depuis plusieurs années de logements sociaux à Septeuil et n'y a-t-il rien de réalisé ? » et « Qui va occuper les logements sociaux de Septeuil ? ».

Pour commencer, il faut préciser que c'est la CCPH qui assure l'achat du terrain, la construction et la gestion des logements. Elle délègue à un bailleur social la construction et l'attribution des logements. Mais tout se fait en concertation avec la commune. Notre PLU nous permet de défi-

Les voies vertes (compétence facultative)

La CCPH a créé un schéma intercommunal de chemins verts, ou voies douces dans le but d'encourager les modes de déplacements alternatifs comme le vélo ou la marche. Chaque commune a défini des itinéraires inter-communaux permettant, par leur maillage, d'atteindre tout point du territoire. Une compétence appelée à se développer.

tisme, mais des règles strictes. Un cabinet indépendant attribue une note sur 20 à chaque RPH. Pour définir celles qui seront prises en compte dans le programme triennal d'entretien, il suffit de sélectionner les notes les plus basses. Le programme 2016/2019 dispose d'un budget de 3,3 millions d'euros. En 2018 seront rénovées à Septeuil :

- le chemin du clos Renault (noté 4/20)
- la rue du Four à chaux (notée entre 2 et 3,2/20 suivant les portions)
- la rue du Moulin de la planche (notée 9,9/20)

Au total, un investissement de 170000 euros, ce qui est supérieur à la somme reversée par Septeuil à la CCPH. Lorsque la commune doit en même temps refaire les trottoirs et les réseaux enfouis, une convention est passée entre les deux partenaires et c'est la commune qui gère les travaux. En dehors des réfections totales de chaussée, la CCPH assure aussi le gros entretien (trous ou portions de chaussée à refaire) et l'entretien courant (fissures et gravillonnage). Précisons qu'en 2018, nous profiterons aussi de chaussées rénovées par le département

nir le type de logements que nous souhaitons voir réaliser (hauteur, espacement, places de parking, etc). Le bailleur réalise l'étude économique, calcule la part à prendre en charge par la CCPH et détermine la garantie des emprunts. La CCPH, de son côté, veille à ce que l'opération coûte le moins cher possible à la collectivité. Ainsi dans notre cas, une partie du terrain global (au fond, en bordure de forêt) sera revendue à des particuliers pour récupérer des fonds.

Le retard à présent. Eh bien, le bailleur qui devait s'occuper du projet ne souhaite plus le faire et ne répond plus aux demandes de la CCPH. Il faut en chercher un nouveau ; deux autres sont pressentis, mais cela introduit des délais. Pour l'attribution des logements, c'est le bailleur qui en décide en commission. Mais la commune négocie pour loger en priorité ses habitants ou ceux des environs. Comme nous le dit Monsieur Mansat, il n'y a pas de sens à loger des demandeurs venus de loin et qui n'ont pas un emploi à proximité. D'ailleurs les demandes sont déposées en mairie et non à la CCPH.

— La CCPH et nous

La création de maisons de service au public (compétence optionnelle)

La CCPH a ouvert en 2012 à Houdan une maison de services publics appelée La Passerelle. Il s'agit d'un lieu destiné à fournir au public un accès de proximité aux services publics, dans des domaines tels que la famille, l'emploi, la santé, la fiscalité, la justice... Ce qui évite de se déplacer à la sous-préfecture ou plus loin encore. On trouve donc à La Passerelle des permanences de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, d'un agent du service des impôts, du député, d'un médiateur, d'assistantes sociales, des consultations gratuites d'avocats, etc. Dans les prévisions budgétaires de la CCPH pour 2018 figurent 200000€ pour la création d'une antenne de cette maison des services publics à Septeuil. Le bâtiment est à fournir par la commune. La CCPH s'occupera de l'aménagement et de la gestion.

L'accueil de loisirs pour l'enfance et la jeunesse (compétence facultative)

La communauté de communes a créé sur son territoire 9 centres d'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) pour les enfants de 3 à 11 ans. L'accueil dans un centre n'est pas lié au lieu de résidence et chaque habitant doit pouvoir en trouver un à moins d'un quart d'heure de trajet de chez lui. La répartition actuelle des centres est liée à une étude de 2004, mais une nouvelle étude en 2017 a montré que les besoins s'étaient déplacés et que la nécessité d'un nouveau centre dans le nord du territoire se faisait sentir. Si vous êtes parent, vous connaissez notre ALSH dans les bâtiments préfabriqués du parc et vous savez que sa capacité d'accueil est insuffisante. Dans l'objectif de créer à Septeuil un centre du même niveau que celui d'Orgerus par exemple, la CCPH a inscrit 625000€ à son budget 2018. Bâtiment neuf ou bâtiment mis à disposition par la commune, cela reste à définir.

Les sports (compétence facultative)

La CCPH a classé d'intérêt communautaire un certain nombre d'activités sportives et culturelles. Il s'agit du football, de la gymnastique sportive, du tir à l'arc, des écoles de danse et de musique. Mais pour bénéficier du soutien de la communauté de communes, les associations doivent remplir un certain nombre de conditions assez strictes, comme par exemple exister depuis au moins cinq ans et compter au moins 70% d'habitants du Pays Houdanais parmi leurs adhérents. Donc si vous attendez l'ouverture du terrain de foot à Septeuil, sachez que la partie n'est pas gagnée, en particulier car nous n'avons pas de club affilié à une fédération et car le nombre de terrains de foot sur le territoire de la CCPH est estimé suffisant (près de chez nous, Bréval vient de libérer le terrain de Longnes). Pour être pris en charge, un terrain de foot doit aussi répondre à des exigences en matière d'équipements, de confort et d'utilisation. Pas de découragement quand même : il y a des passionnés chez nous qui travaillent sur le projet.

La coopération décentralisée (compétence facultative)

En collaboration avec l'association Kassoumai, la CCPH apporte un soutien financier et technique à la commune de Suelle en Casamance, au Sénégal, regroupement de 16 villages. Ont ainsi été financés entre autres des salles de classe, des maternités, des raccordements en eau courante ou des machines à décortiquer le mil. Mais ce sujet mérite un article plus complet, que nous vous proposerons dans un prochain numéro.

Le portage de repas à domicile (compétence optionnelle)

C'est un service qui n'est pas toujours connu de ceux qui peuvent en bénéficier, mais la communauté de communes assure la livraison de repas à domicile, toute l'année, du lundi au samedi. Peuvent en bénéficier les personnes âgées de plus de 60 ans ou affectées d'un handicap ou d'une perte d'autonomie. Le prix d'un repas est de 8,75€, avec des prises en charge possibles. Plus de 22000 repas sont ainsi distribués chaque année. Renseignements auprès de la CCPH, en demandant le service « Portage de repas ».

Les bibliothèques (compétence facultative)



Il existe sur le territoire de la communauté une médiathèque à Houdan et 12 bibliothèques, dont une à Septeuil. Toutes voient leur fonctionnement assuré par des bénévoles passionnés et enthousiastes. La CCPH a repris leur gestion dans le but de les fédérer, en favorisant leur mise en réseau et la mutualisation de

leurs ressources. Mais elle ne souhaite pas interférer dans le travail et les initiatives de celles et ceux qui donnent leur temps pour que ces bibliothèques continuent à exister. Une grande liberté leur sera toujours laissée. L'action de la CCPH portera donc par exemple sur la centralisation des demandes de prêts, la circulation des ouvrages entre les bibliothèques ou la concertation sur les nouveaux achats. Profitons-en pour dire que la bibliothèque de Septeuil recherche toujours des bénévoles pour assurer les permanences. Si vous voulez partager votre goût de la lecture et faire des rencontres enrichissantes, venez les rejoindre. Si vous savez vous servir d'un ordinateur, c'est encore mieux.

L'eau et l'assainissement (compétence obligatoire à partir de 2020)

Actuellement, la majorité des communes du territoire font partie d'un syndicat. Mais pas Septeuil qui gère son eau indépendamment en régie. Lorsque la CCPH reprendra la compétence en 2020, nous devons nous aussi adhérer à un syndicat, dont c'est plus le métier que celui de la CCPH. Parmi les autres points qui seront examinés à ce moment là, il y aura l'optimisation des points de captage entre communes ou l'accès de tous à une eau décarbonatée (nous vous en parlons plus loin dans ce numéro). Par rapport à cette échéance de 2020, certaines communes, dont la nôtre, qui disposent d'importants excédents dans leur budget eau et assainissement, s'inquiètent un peu de la future mise en commun de ces ressources.



La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (compétence obligatoire depuis 2018)

Depuis 2008, la CCPH a pris en charge la gestion des cours d'eau sur son territoire, parce que leur entretien était de plus en plus délaissé par les riverains. Il a été jugé préférable d'adopter une politique de gestion globale, plutôt que de laisser à chaque commune la responsabilité de son tronçon. Ainsi, c'est la CCPH qui s'occupe entre autres de l'entretien des berges, de la qualité de l'eau, de tous les aspects écologiques et de la prévention des inondations. Pour l'instant, les actions ont surtout concerné la Vesgre, mais l'étude portant sur la Vaucouleurs arrive à son terme et elle préconise des mesures sur la restauration de la continuité écologique et sur la prévention des inondations à Septeuil.

L'aménagement numérique (compétence facultative)

Le département des Yvelines avait initialement lancé une consultation en vue de permettre l'accès à la fibre optique à tous ses habitants. Mais les réponses des opérateurs établissaient une distinction entre zones urbaines (rentables pour eux) et territoire rural (coûteux). En adoptant cette solution, l'installation de la fibre eût coûté 2,3 millions d'euros à la communauté. La CCPH a donc demandé une délégation de service public au département et lancé sa propre consultation sur le territoire de la communauté de communes. C'est Yvelines Fibre, filiale de TDF spécialisée dans la couverture des zones rurales, qui a été retenue. Un calendrier strict a été fixé, avec de lourdes pénalités à la clé en cas de retard. Nous ne figurons pas dans les communes prioritaires, car le DSLAM (point d'accès ADSL) qui est installé sur notre commune nous assure un bon débit par rapport à beaucoup de nos voisins. La fin du déploiement pour nous est donc prévue au premier semestre 2020. Sur la partie Eure-et-Loir de la communauté de communes, le déploiement sera assuré par SFR et là, par contre, la CCPH devra mettre la main au porte-monnaie.

Et aussi...



Citons encore en vrac l'emploi, le tourisme, la collecte des déchets ménagers, l'assainissement non-collectif (SPANC), le soutien aux associations, l'organisation d'événements, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la petite enfance, les subventions à l'hôpital de Houdan, etc. Au total, ce sont 29 collaborateurs sur lesquels Monsieur Mansat ne tarit pas d'éloges et qui font tourner au quotidien cette structure qu'il compare à une PME. Vous pouvez les rencontrer au **22, Porte d'Épernon à 78550 Maulette - 01 30 46 82 80 - ccph@cc-payshoudanais.fr**
C'est aussi un site internet bien détaillé, sur lequel je vous invite à consulter le rapport d'activité 2017 : www.cc-payshoudanais.fr

— On investit à Septeuil



On nous a souvent dit que la communauté de communes ne faisait pas grand-chose pour Septeuil et préférerait attribuer tous les budgets à Houdan, alors que nous sommes la

seconde ville de la communauté, au niveau du nombre d'habitants. Cette idée reçue peut être mise au placard, car la Communauté de Communes du Pays Houdanais investit de plus en plus sur la commune de Septeuil. La CCPH considère la ville de Septeuil comme un pôle secondaire de son territoire et souhaite la développer en ce sens.

La municipalité a présenté à la CCPH plusieurs projets que celle-ci a inclus dans son contrat de ruralité (voir l'article dans le Septeuil Mag précédent). Mais nous ne nous arrêtons pas là, et nous continuons à soumettre des projets, dont la CCPH étudie la faisabilité.

C'est une obligation légale, nous avons dû céder à la communauté de communes un bon nombre de compétences qui étaient autrefois régies au niveau local. Et ce n'est d'ailleurs pas terminé. Mais plutôt que de regretter le passé, mieux vaut envisager les avantages d'une coopération en bonne entente. Comme vous pouvez le lire dans le dossier sur la CCPH, la commune n'est plus maître de ses décisions dans certains domaines, tels que la voirie, les centres de loisirs, le développement économique, la gestion de l'eau et du ruissellement, etc. Nous allons donc vous exposer ce que la CCPH va réaliser à très court terme pour nous, dans le cadre de ses compétences communautaires.

Une maison de services publics

Vote favorable au débat d'orientation budgétaire 2018 du conseil communautaire, le 1er mars. Il s'agit de créer un lieu où les services de l'État seront accessibles aux usagers sans qu'ils aient à effectuer de longs trajets. Le département, mis au courant de ce projet, nous a déjà proposé l'intégration de certains de ses services. La municipalité a proposé plusieurs emplacements pour cette maison de services publics, mais il faut encore attendre le vote du budget en conseil communautaire pour la concrétisation de ce projet.

Une zone d'activité à vocation artisanale

La commune, pour répondre au besoin de création d'emplois sur son territoire, et la CCPH pour attirer de nouvelles entreprises, ont besoin de zones d'activités. Cette zone n'était encore qu'une rumeur que différentes entreprises nous sollicitaient déjà pour s'y installer. La municipalité et l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) travaillent en partenariat sur ce projet depuis maintenant deux ans. A l'heure actuelle, des négociations sont

en cours avec les propriétaires de trois terrains possibles. Celui qui offre la plus grande surface a bien sûr la préférence.

L'investissement sera d'un million d'euros, prévu sur les années 2019 et 2020, toujours sous condition de validation du budget par le conseil communautaire, mais aussi de la révision du PLU de notre commune.

L'ALSH de Septeuil (centre de loisirs)

Beaucoup de parents s'étonnent de voir leurs enfants toujours accueillis, depuis plus de dix ans, dans des structures modulaires communément appelées « algecos ». Mais il faut reconnaître que notre centre de loisirs bénéficie d'un cadre privilégié, au cœur du parc, ce qui le rend très prisé.

Le but de l'investissement est de créer un centre en bâtiment traditionnel et aussi d'augmenter sa capacité. L'investissement correspondant, après validation du budget, serait de 625000 euros.

La voirie

Dans le cadre du contrat triennal, la CCPH nous a proposé la réfection des rues du clos Renaud, des Plains, du four à chaux et du moulin de la planche, ce que la commune a accepté.

Le département, de son côté, a proposé une subvention supplémentaire pour la réfection des routes rejoignant deux départementales, donc pour nous les rues de Houdan et Maurice Cleret, qui seront remises à neuf.

Nous avons aussi le projet de restaurer le chemin des Guyots, aux Bilheux, pour plusieurs raisons. D'abord, les écoliers pourraient emprunter ce chemin, plutôt que de longer la départementale. D'autre part, c'est l'occasion d'aménager les rives de la Vaucouleurs, en associant des panneaux pédagogiques liés au patrimoine naturel et historique. Ce projet est à l'étude auprès des services de la CCPH, qui ont la compétence dans ce domaine.

Mais la CCPH n'est pas le seul établissement public à investir sur notre commune : le département et la région nous subventionnent aussi sur nos projets. Ainsi, Le département, par la réaffectation des amendes de police, subventionne chaque année une action en faveur de la sécurité ou des arrêts de bus.

N'oublions par les travaux de construction du nouveau restaurant scolaire, qui sont financés dans le cadre du contrat départemental.

Et enfin, il y a les participations financières de la région Ile de France : aide à l'acquisition de la boutique éphémère, participation à une étude pour revitaliser le commerce en centre ville, projet d'installation d'un espace de coworking (cotravail en bon français), et bien sûr la subvention d'un peu moins de la moitié du coût de la cantine, dans le cadre du contrat régional.

Ce ne sont pas forcément des termes qui suscitent un vif intérêt, mais ils auront par contre une grande influence sur notre futur cadre de vie et sur l'évolution de notre commune dans les années, voire les décennies à venir.

Commençons par un retour sur la modification du PLU pour le site de La Tournelle et l'enquête publique associée, qui ont fait couler beaucoup d'encre. Ayant appris que le propriétaire de l'ancienne école de la Tournelle souhaitait la vendre à un promoteur immobilier, la municipalité a aussitôt décidé d'effectuer une modification du Plan Local d'Urbanisme, afin de pouvoir contrôler au mieux cette opération dans l'intérêt de la commune et de ses habitants. Qui dit modification du PLU, dit enquête publique, avec consultation des habitants et avis final donné par le commissaire enquêteur.

Ouverte en mai, cette enquête publique a dû être suspendue suite à une incertitude sur les massifs forestiers de plus de 100 hectares, à cause des cartes de la DDT (Direction Départementale des Territoires) qui n'étaient pas à jour. Ceci nous a obligés à faire un arpentage avec la DDT fin août, pour arriver à la conclusion que Septeuil n'était pas concerné. Entre-temps est arrivée de la préfecture une directive stipulant que toutes les modifications des PLU devaient à présent prévoir une enquête environnementale. La demande en a été faite à la MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale). Mais étant donné les délais nécessaires à la MRAe pour procéder à cette enquête et pour rendre son rapport (trois mois au minimum), il n'a pas été possible d'obtenir leurs conclusions avant la fin de l'enquête publique, dont l'interruption ne peut dépasser six mois. En conclusion, le commissaire n'a pas pu émettre un avis favorable en l'absence de ce rapport.

Profitez-en pour signaler qu'il n'existe actuellement aucun projet immobilier sur le site, la vente ne s'étant pas conclue entre le propriétaire et le promoteur pressenti.

Passons à présent à la révision du PLU. La ville de Septeuil a l'obligation de réviser son PLU pour en assurer la compatibilité avec le SDRIF Ile de France 2030, c'est-à-dire le Schéma Directeur de la Région Ile de France. Ce document fixe comme objectifs prioritaires l'enrichissement de l'offre de logements, le développement économique et celui des moyens de transport, ainsi que la

PLU, PADD, enquête publique —

préservation de l'environnement. Plus proche de nous, le SDADEY (Schéma Départemental d'Aménagement pour un Développement Equilibré des Yvelines) identifie Septeuil (ainsi qu'Orgerus) comme un Pôle d'appui du département (Houdan ou Mantes étant des Pôles structurants).

Première étape et clef de voûte du PLU, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) doit en présenter de façon claire et concise les grandes orientations. On peut dire que le maître mot en sera un développement raisonné de notre territoire : poursuite de la croissance démographique (1% par an devraient nous amener à 2750 habitants en 2030), politique d'accueil de logements (200 logements supplémentaires en 2030) et consommation aussi modérée que possible d'espaces agricoles ou naturels.

Comment faire, me direz-vous, pour augmenter le nombre de logements sans consommer d'espace ? C'est le centre ville qui doit être renforcé ; les espaces libres doivent être utilisés en priorité pour condenser l'urbanisation ; le patrimoine architectural doit être préservé et aménagé autant que possible, sans être figé. Deux zones ont déjà été identifiées comme répondant à ces critères : l'ancienne école de la Tournelle et le château des Tourelles. Il faut aussi veiller à maintenir l'attractivité des prix immobiliers, pour laisser la possibilité aux jeunes ménages de s'installer.

Pour répondre enfin à ceux qui diront que Septeuil doit garder sa taille actuelle et ne pas s'étendre, il faut prendre conscience qu'une ville qui ne grandit pas est de nos jours condamnée à mourir. Elle perdra peu à peu ses services publics, ses écoles, ses commerces. De plus, le passage au dessus du seuil de 2500 habitants nous permettrait d'avoir accès à des dotations et des dispositifs légaux plus nombreux et plus avantageux pour nous.

Nous espérons vous avoir convaincus par cet article que ces sujets méritent que vous vous y intéressiez. Participez aux réunions d'information, consultations et enquêtes publiques qui seront organisées.



— Travaux du nouveau restaurant scolaire



Durant les vacances scolaires de février, les anciens bâtiments que tout le monde appelait « préfas » et où beaucoup d'entre vous avaient passé une partie de leur scolarité, ont été démontés pour permettre la construction de la nouvelle cantine scolaire. Ce démontage a dû s'accompagner de précautions particulières, car les parois renfermaient de l'amiante. A la fin des travaux, les mesures effectuées sur le terrain ont confirmé qu'il n'y restait plus aucune trace d'amiante. La mise en place des

fondations peut à présent commencer. Mais auparavant, une canalisation d'assainissement qui passe sous le terrain doit être déviée. Pour ce qui concerne les fondations, elles doivent reposer sur des micro-pieux, du fait que le bâtiment se trouve en bord de rivière et en zone inondable. Ce sont ainsi une quarantaine de micro-pieux d'environ huit mètres de longueur qui seront enfoncés dans le sol et assureront la stabilité du bâtiment. Les travaux qui peuvent présenter un risque pour les enfants sont effectués durant

les congés scolaires. Ainsi, la grue qui sera utilisée durant plusieurs phases de la construction ne sera acheminée et installée que durant les vacances de printemps. Bien sûr, cela rallonge la durée du chantier, mais sécurité avant tout.

En conclusion, nous vous présentons avec cet article deux photos de synthèse qui vous donneront un aperçu de ce que sera ce nouveau restaurant scolaire où vos enfants prendront bientôt leurs repas.



— Une eau plus douce à Septeuil

La dureté de l'eau que nous consommons dépend des quantités de calcium et de magnésium qu'elle contient. Le calcaire (carbonate de calcium) précipite sous forme de tartre, en particulier lorsque la température de l'eau s'élève. Des apports quotidiens en calcium et en magnésium sont nécessaires à l'organisme humain et la consommation d'une eau trop dure ne présente pas d'inconvénients. Par contre il n'en est pas de même pour les équipements de la maison et le calcaire, en se déposant, réduit le diamètre des canalisations, diminue l'efficacité des résistances chauffantes (lave-linge, lave-vaisselle, chauffe-eau, cafetière, etc) et crée des supports où les micro-organismes peuvent se développer. Une eau trop dure réduit aussi la solubilité des savons et détergents et oblige à en utiliser une plus grande quantité.

Pour ces raisons, des unités de décarbonatation sont progressivement mises en place au niveau des points de captation d'eau. C'est une volonté dans notre communauté de communes et une réalité à Septeuil depuis janvier. Les travaux de construction de l'unité de décarbonatation du point de captage de Rosay, engagés par le SIRYAE qui alimente la commune de Septeuil, sont achevés depuis décembre 2017. Une eau plus douce est à présent distribuée sur Septeuil. La dureté, ou TH de l'eau est passée de 38°f en moyenne à 22°f. Ceci apporte un véritable gain en

termes de confort d'utilisation sans augmentation du prix de votre facture. En effet, Veolia achète l'eau au SIRYAE, mais dans le cadre du contrat avec la commune, les prix ne peuvent augmenter et demeurent stables. Il s'agit donc d'un vrai service supplémentaire pour les habitants.

Ce traitement collectif du calcaire vous permet de ne plus avoir besoin d'un équipement de traitement individuel (adoucisseur) et de faire en moyenne 50 € d'économies annuelles en n'utilisant plus d'assouplissants, produits anticalcaires ou sel pour adoucisseur. La durée de vie des équipements s'en trouve également rallongée. Si vous souhaitez malgré tout conserver votre équipement d'adoucissement, il vous suffit d'en modifier le réglage en consultant votre fournisseur ou installateur, pour tenir compte des nouvelles caractéristiques de dureté de l'eau.

Attention, quelques foyers septeuillais sont alimentés par le point de captage de Courgent (SAUR et non VEOLIA). Pour eux, il faudra encore patienter.

Pour ceux qui veulent en savoir plus, le Titre Hydrotimétrique de l'eau (TH) se mesure en Degrés français (°f). Un degré correspond à 10mg de carbonate de calcium par litre. Les aquariophiles connaissent bien le TH et ont l'habitude de le surveiller, car la plupart des poissons tropicaux ne peuvent survivre dans une eau au TH trop élevé.

Comptes-rendus des Conseils Municipaux —

L'intégralité des ordres du jour et des comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables par voie d'affichage sur les 10 panneaux municipaux répartis sur le territoire de la commune, au fur et à mesure de leur parution, et en permanence sur le site Internet de la mairie de Septeuil: www.mairie-septeuil.fr. Vous pouvez aussi en demander un exemplaire en mairie mais il vous faudra payer les photocopies.

Conseil municipal du 20 décembre 2017

- Procès verbal d'installation d'une nouvelle conseillère municipale, suite à deux démissions
- Autorisation pour l'engagement des dépenses en section d'investissement en début d'année, avant le vote du budget Commune
- Autorisation pour l'engagement des dépenses en section d'investissement en début d'année, avant le vote du budget Eau et assainissement
- Attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal pour l'année 2017
- Attribution des 13 lots du marché de travaux pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire
- Demande de subvention pour le marché de prestations intellectuelles en vue de l'actualisation du schéma directeur d'assainissement (rectification de la délibération du 16 novembre 2017)
- Attribution du marché de prestations intellectuelles en vue de l'actualisation du schéma directeur d'assainissement (rectification de la délibération du 16 novembre 2017)
- Autorisation donnée au maire de signer une convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'implantation d'un NRO (Nœud de Raccordement Optique)

Conseil municipal du 11 janvier 2018

- Procès verbal d'installation d'un nouveau conseiller municipal, suite à une démission
- Dissolution de la caisse des écoles
- Suppression d'un poste d'attaché pour exercer la fonction de secrétaire générale
- Renouvellement pour un an d'un contrat unique d'insertion pour un poste d'agent polyvalent
- Autorisation donnée au maire de signer un contrat de prêt à long terme destiné à financer les travaux de construction d'un nouveau restaurant scolaire
- Autorisation donnée au maire de signer un contrat de prêt à court terme destiné à financer les travaux de construction d'un nouveau restaurant scolaire, dans l'attente des subventions
- Mise en location du bien communal 30 rue Maurice Cleret et autorisation donnée au maire de signer la convention d'occupation
- Désignation d'un nouveau membre de la commission extra-municipale

Conseil municipal du 15 février 2018

- Autorisation donnée au maire de souscrire une assurance dommage ouvrage pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire
- Présentation du rapport d'activité 2016 du SEY (Syndicat d'Energie des Yvelines)
- Autorisation donnée au maire de signer le contrat de maintenance des ascenseurs de la commune
- Demande de subvention au Conseil Général sur le produit des amendes de police, pour sécuriser la circulation des enfants rue de l'Yveline
- Demande de subvention au STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France) pour la mise en accessibilité PMR de l'arrêt de bus de la place de la mairie
 - Création d'un poste permanent d'adjoint administratif territorial
 - Vote sur le maintien dans ses fonctions d'adjoint d'un conseiller municipal
 - Désignation d'un nouveau membre de la commission extra-municipale

— Retour sur la JSSP du samedi 10 mars



Journée Septeuillaise de Solidarité et de Partage

À l'heure où la crise touche un grand nombre d'entre nous, le CCAS de Septeuil a tout naturellement voulu aller plus loin en créant la première Journée Septeuillaise de Solidarité et de Partage (JSSP).

Après plusieurs mois de réunions avec les différents partenaires (la Croix Rouge Française, les Restaurants du Cœur de Houdan, le Comi7 et Carrefour Contact), l'idée a germé de faire de cette journée du samedi 10 mars un moment de partage mais aussi de festivités ; une journée différente des autres.

Les 24 bénévoles présents sur l'ensemble de la journée ont affronté les intempéries de la matinée avec le sourire et, grâce à eux, nous pouvons dire que cette première JSSP a été une grande et belle réussite, à commencer par la collecte de denrées alimentaires et de produits de première nécessité. En effet, le mercredi 24 mars, lors du partage de vos dons entre la Croix Rouge Française, les Restos du Cœur et le CCAS (un petit stock a été créé afin de pallier les urgences éventuelles), nous avons constaté à quel point vous avez été généreux. Ce sont 31 caisses et 9 cartons qui ont été collectés, bravo à vous ! Nombreux sont ceux qui nous ont remercié pour cette heureuse initiative.

Organisée par le Comi7 et entièrement gratuite, la tombola a été très appréciée. Les 372 lots offerts gracieusement par 31 commerçants et autres donateurs sont venus récompenser votre générosité car savoir donner, c'est aussi savoir recevoir.

15h30 : c'est sous un beau soleil que de nombreux enfants se sont réunis pour participer au carnaval et au concours du plus beau déguisement. Félicitations à Lucie, Lauryna, Vivien et Hélène, nos 4 lauréats, qui ont reçu de très beaux lots : un roller-board, des jeux de société, des places pour le spectacle « Émilie Jolie », des confiseries... Le carnaval s'est achevé autour d'une Crêpe Party et d'une distribution de chocolats. Nous remercions parents et enfants pour leur présence et leur bonne humeur.



La bourse aux vêtements a, elle aussi, connu une belle affluence. 211 € ont été récoltés par les bénévoles du Comi7. Cette somme a été intégralement reversée pour l'achat de denrées alimentaires. Le stock de vêtements invendus à, quant à lui, été donné à la Croix Rouge.

Cette réussite, nous la devons à l'ensemble des partenaires qui nous ont accompagnés dans la concrétisation de la JSSP. Alors un grand merci à COMI7, CARREFOUR CONTACT, LA CROIX ROUGE et LES RESTOS DU CŒUR (antennes de Houdan).

Merci également à l'ensemble des commerçants et autres donateurs qui ont répondu favorablement à notre sollicitation, faisant preuve d'une belle générosité : Audrey Lomberget de

Forever, Alvio (spécialités Italiennes), Au Palais Gourmand, Aurélie Coiffure, Coiffure Bien-être, Le Bouquet de Carole, Brocantis, Le Café de La Poste, Carrefour Contact, Le Cat'ring, L'orée du Bois, le Château de Versailles, Chrystelle Coiffure, Comi7, le Crédit Agricole, Danie Pressing, Le Cours des Halles, la Ferme de Saint-Corentin, le fromager Paulisant, la Mare aux Clercs, Jérôme (maraîcher-primeur), les Pains d'ailleurs, Pascal (un donateur septeuillais), Chez Pépito, la poissonnerie Selt, Septeuil Men'Bon, la clinique vétérinaire, les volailles de Sébastien, le zoo de Beauval.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle Journée Septeuillaise de Solidarité et de Partage.



Installation du compteur Linky —



L'installation des compteurs Linky par Enedis est en cours dans notre ville. C'est un sujet qui suscite beaucoup de controverses pour trois principales raisons : les rayonnements électromagnétiques qu'il génère, l'intérêt économique de ce remplacement et enfin les risques d'incendie.

Commençons par les émissions électromagnétiques du Linky et leur éventuelle nocivité. Nous ne nous pronon-

cerons pas sur ce sujet, car de plus compétents que nous l'ont déjà fait. Vous pourrez obtenir des informations auprès des nombreuses associations d'opposants, mais ce sera à vous de faire la sélection, car comme souvent en pareil cas, les informations les plus fantaisistes côtoient les plus sérieuses.

Pour ce qui concerne l'intérêt économique, il est évidemment uniquement du côté du distributeur d'énergie, qui pourra alléger ses tournées de relevé des compteurs. Si vous disposez déjà d'un compteur électronique, Linky ne vous apportera pas beaucoup de nouvelles fonctionnalités.

Passons aux risques d'incendie : plusieurs cas se sont déjà produits, mais ils peuvent aussi concerner les compteurs électroniques qui sont déjà en service depuis plus de vingt ans. Le traditionnel compteur bleu, entièrement mécanique, a peu de chances de prendre feu.

Pour ces raisons, faut-il s'opposer au remplacement de votre compteur ? Vous pouvez le faire individuellement, mais il faut que vous soyez décidé à supporter les tracasseries que vous causera votre distributeur d'énergie. Là encore, renseignez-vous auprès d'une association d'opposants. Vous avez sans doute entendu dans les médias que des mairies s'y sont opposées collectivement, mais ces décisions ont toujours été annulées par la justice. Pour cette raison, le Maire n'a pas pris d'arrêté s'opposant à l'installation des compteurs et laisse chacun libre de son choix.

Pour terminer sur un avis personnel, j'espère que des coques pour compteur Linky, comme celles destinées aux téléphones portables, vont rapidement être disponibles pour masquer cette hideuse couleur verte qui est du plus bel effet dans une entrée...

DéTECTEURS d'INCENDIE —



Depuis le 8 mars 2015 il est obligatoire de posséder dans son logement au moins un Détecteur Autonome Avertisseur de Fumées (DAAF). La fourniture (ou le remboursement) en incombe au propriétaire, et son entretien à l'occupant.

Ce petit appareil, qui fonctionne avec des piles, doit être normalisé. A quoi sert-il exactement ?

Il prévient au moyen d'un avertisseur sonore strident de la présence de fumées, même minime.

Son utilité est particulièrement efficace lorsque vous vous absentez d'une pièce ou bien lorsque vous dormez. En quelques mots, il peut vous sauver la vie en vous réveillant. En effet, nombre de personnes décédées dans les incendies le sont la nuit, intoxiquées par les fumées. Il existe même des avertisseurs pour les personnes malentendantes.

En dehors de ces appareils, il existe des détecteurs de monoxyde de carbone qui fonctionnent sur le même principe. Si vous avez des appareils de combustion (chaudière,

cheminée, poêle à bois ou surtout à pétrole-essence) il est vivement conseillé de s'équiper de ce type de détecteur. Le monoxyde de carbone est hautement toxique et ne se repère que lorsque les premiers symptômes d'intoxication font leur apparition. Il est en effet inodore, incolore, insipide. En cas de maux de tête, vomissements, troubles de la conscience, surtout si ces effets sont ressentis collectivement, évacuez votre logement et prévenez les sapeurs-pompiers (18)

Certains appareils assurent les deux fonctions (monoxyde de carbone et fumées). Leur tarif est variable. Comptez 15 à 20 euros pour un DAAF et environ 60 à 80 euros pour un détecteur de monoxyde de carbone.

Les sapeurs-pompiers de Septeuil disposent d'un stock de DAAF à 5 € pièce. Ils vous conseilleront sur les lieux propices à leur installation et sur le nombre de détecteurs nécessaires à votre logement.

Sans doute préférerez-vous les rencontrer pour leur acheter ce détecteur en caserne, plutôt que de les voir chez vous, essayant de sauver votre maison ou de vous réanimer.

Vous pouvez aussi demander en mairie un conseil à ce sujet, en laissant vos coordonnées ; l'information sera relayée au conseiller en charge de la sécurité civile.

— Dépôt des permis de construire

Déclarations préalables de travaux

- **DP n°078 591 17 M0042**
M. MENEYROL, construction d'un abri de jardin, 38 rue de Houdan, accordée le 15/01/2018
- **DP n°078 591 17 M0047**
SVH ENERGIE pour Mme URIOS : pose de panneaux photovoltaïques, 16 rue de la Boissière, accordée le 18/12/2017
- **DP n°078 591 18 M0001**
M. LE CORRE : remplacement de deux fenêtres et pose de volets roulants, 212 les Groux, accordée le 19/01/2017
- **DP n°078 591 18 M0002**
M. ENOC : percement de deux châssis de toit, 2B Grand Cour, accordée avec une prescription le 30/01/2018
- **DP n°078 591 18 M0003**
SVH ENERGIE pour M. MESCHI : pose de 10 panneaux photovoltaïques, 5 chemin de Crèvecœur, accordée le 22/02/2018
- **DP n°078 591 18 M0004**
Mme BERTRAND : lasure boiseries extérieures, percement d'un châssis de toit, pose de volets roulants et remplacement de deux portes de garage, 10 rue du Four à Chaux, accordée le 05/02/2018
- **DP n°078 591 18 M0005**
M. TROGNKO : remplacement des fenêtres et volets ainsi que de la porte d'entrée, 34 rue des peupliers, accordée le 22/02/2018
- **DP n°078 591 18 M0007**
Mairie de Septeuil : pose d'un coffret électrique, 2 rue Georges Duhamel, accordée le 07/03/2018

Permis de construire

- **PC n°078 591 17 M0010**
M. NACIBIDE et Mme SAINT-HILAIRE : construction d'une maison individuelle, 29bis rue du Four à Chaux, accordé le 18/01/2018
- **PC n°078 591 17 M0011**
M. CARNEIRO : réhabilitation d'une ancienne scierie en 6 logements, Grand Cour, accordé le 01/02/2018
- **PC n°078 591 18 M0001**
M. MARONNE : construction d'un garage, 18 rue de Versailles, accordé le 15/01/2018
- **PC n°078 591 18 M0002**
M. et Mme RODRIGUEZ : construction d'une véranda, 10 rue de la Côte Gillon, accordé le 17/01/2018



Vos commerçants et artisans —

Aurélie Coiffure



Employée à l'époque dans un autre salon de coiffure à Orgerus, Aurélie décide de s'installer à Septeuil en 2005 et d'ouvrir son propre salon. Depuis 2006, elle a embauché Caroline qui travaille à ses côtés. Pour les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer, elles proposent un service de coiffure à domicile depuis le mois de novembre, le mardi matin et le jeudi toute la journée.

Depuis douze ans, Aurélie accueille des apprentis en alternance qui se préparent au diplôme de CAP tout en se familiarisant avec le monde professionnel, mettant en pratique ce qui est appris en centre de formation et en étant rémunéré. Elle aime transmettre son savoir, ses compétences et partager sa passion.

Des clients de tout âge viennent au salon: femmes, hommes, enfants, adolescents. Ils sont fidèles et, afin de répondre à tous les besoins et de s'adapter à tous les budgets, Aurélie travaille avec trois gammes de produits: L'Oréal, Revlon et Eugène Perma.

Les services proposés sont: shampoings, soins, coupe, brushing, mise en plis, permanente, couleur, mèches, défrisage, coiffure pour les mariages ou soirées, tresses...

Avec le sourire, dans une ambiance conviviale, autour d'un café ou d'un thé, Aurélie et Caroline vous accueillent chaleureusement, mettant toute leur expertise au service de votre beauté. Elles sauront trouver le soin, la coupe ou le conseil adapté à vos envies et à votre visage.

15, rue Georges Duhamel 78790 Septeuil

Tél. 01 30 93 82 61

Facebook: Aurelie coiff



Chrys' Coiffure



Christelle flânait à Septeuil au printemps 2012 et, alors qu'elle cherchait un salon à acheter, elle est tombée par hasard sur une ancienne camarade d'école qui mettait en vente le sien. Le charme et la beauté de notre village ont fini de la convaincre. C'est ainsi qu'elle s'est installée rue Contamine.

Le salon de coiffure accueille aussi bien les femmes que les hommes et les enfants.

Avec un regard professionnel, sans préjugé, Christelle vous propose un style qui vous ressemble pour affirmer votre personnalité et votre beauté. Elle pourra vous proposer une coiffure fashion, tendance ou plus classique.

Les services proposés sont le shampoing, le brushing, le balayage, la permanente et bien sûr la coupe homme, femme ou enfant.

Les produits utilisés sont L'Oréal et Fauvert et sont disponibles à la vente.

Afin de développer l'artisanat local, elle réserve un coin de son salon à l'exposition-vente de bijoux, que vous verrez en vitrine: bracelets, colliers et porte-clés.

Christelle est très douce, calme et vous met vite en confiance.

Par ses qualités humaines et son professionnalisme, elle a fidélisé sa clientèle.

1, rue Contamine - 78790 Septeuil

Tél. 01 30 93 45 22 - Facebook : Christelle Baudin



— Vos commerçants et artisans

Salon Atmosf'Hair

Xavier a ouvert son salon de coiffure à Septeuil en 2009. Il a tout de suite vu les possibilités des locaux et, après une semaine intense de travaux pour changer de fond en comble, il a pu ouvrir les portes d'un salon totalement relooké et moderne.

Il dirige une équipe de deux autres coiffeuses, Mina et Émeline, et ils travaillent tous les trois, main dans la main, en complémentarité et dans une ambiance sereine. Xavier n'a de cesse de rechercher les nouveautés dans le monde de la coiffure. Passionné par son métier, il participe donc naturellement à des stages avec les meilleurs coiffeurs internationaux, et il encourage ses employées à se former régulièrement pour être toujours à la pointe. Par sa créativité et sa nouvelle approche de la coiffure, sa volonté permanente de réinventer, il révisé sans cesse son style.

Salon Bien-Être

Le salon de coiffure Bien-Être a changé de propriétaire et, depuis le 16 mai, vous pouvez retrouver Jessica, la nouvelle gérante et coiffeuse passionnée.

Pendant trois ans, Jessica était coiffeuse à domicile et cumulait une deuxième activité professionnelle... difficile d'avoir une vie de famille dans ces conditions. C'est une des raisons qui l'a poussée à s'installer en salon de coiffure. Après avoir visité plusieurs salons dans les villages avoisinants, c'est à Septeuil qu'elle a eu un coup de cœur. Elle s'est approprié les lieux et après quelques travaux, le salon trouvait le style dont elle avait toujours rêvé. Jessica vous propose une gamme de produits de coiffage, shampoings et soins naturels sans paraben, sans nitrates, sans sulfates, sans silicones, sans colorants artificiels et 99% biodégradables: Biologie RAW. L'absence d'odeurs de produits chimiques frappe dès la porte d'entrée franchie.

Sa régularité aux stages de formation le fera remarquer en 2010 par l'Académie de coiffure, qui lui propose de devenir formateur de coiffeurs professionnels.

Xavier a le souci du détail: il analyse la morphologie du visage, la couleur de la peau, la texture et le mouvement naturel du cheveu pour adapter la coupe parfaite. Les services que vous pouvez trouver sont: shampoing, coupe-brushing pour femmes, hommes, enfants, la couleur, le lissage brésilien, le forfait coiffure mariage, les nouvelles permanentes « waves » pour une ondulation souple et naturelle... Les produits utilisés en revente et en technique sont de la marque Wella avec une attention particulière pour la coloration végétale et sans ammoniac de la gamme EOS. Toute l'équipe d'Atmosf'hair met à votre service son savoir-faire pour répondre à toutes vos envies.

7, rue Fernand Bréan - 78790 Septeuil

Tél. 01 30 93 43 16 - Facebook : Atmosf'hair Septeuil



Le salon de coiffure mixte vous accueille pour vous offrir les meilleurs soins et la coupe idéale: lissage brésilien, brushings, coloration sans ammoniac, forfait shampoing + massage du cuir chevelu + massage des mains avec des huiles naturelles de la gamme Biologie RAW, etc. Les coupes hommes sont réalisées uniquement aux ciseaux pour un rendu plus naturel et une repousse plus homogène. Si les clients préfèrent une coupe avec la tondeuse, il suffit de le demander. Pour prolonger votre bien-être et prendre soin de vos cheveux, Jessica met à votre disposition les produits qu'elle utilise dans son salon comme les huiles, les masques, les shampoings, etc. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, vous pouvez vous détendre avec un coin lecture, une pause café, thé ou chocolat.

34, rue Fernand Bréan - 78790 Septeuil - Tél. 01 34 97 07 00

Facebook: Bien Etre Septeuil



Vos commerçants et artisans —

L'Institut de Montfort



spécial mariage, la beauté des mains et des pieds, différents massages, des séances UV et des soins minceur avec l'appareil Cellu M6.

Des nouveaux services sont à venir car l'équipe de l'institut se forme régulièrement pour vous proposer les dernières techniques.

L'établissement a fait le choix d'avoir des produits cosmétiques haut de gamme: Esthederm pour les soins du visage, La Sultane de Sabane pour les soins du corps et OPI et MISSILYN pour la manucure et le maquillage. Les produits sont également proposés en vente sur place.

L'Institut de Montfort complète ses soins avec un deuxième établissement situé à Montfort-l'Amaury, « Le SPA de Montfort ». Vous pouvez ainsi profiter du jacuzzi, du hammam et du

sauna.

Pour compléter toutes ces prestations, l'institut offre des soins masculins, essentiellement des massages, de soins du visage et de la manucure.

22, place de l'église - 78790 Septeuil
Tél. 09 86 31 39 61

Facebook : L'institut de Montfort



Votre institut de beauté « L'institut de Montfort » a ouvert ses portes en décembre 2016.

Une esthéticienne, Amandine, est à votre écoute du mardi au samedi de 10h à 19h. Elle vous propose, pour un moment de détente et de repos, des soins du visage et du corps, des épilations, du maquillage avec un forfait

Cabinet Relax&Co



Sophie est diplômée en réflexologie plantaire, relaxation et massage harmonisant et relaxant pour bébés, enfants, adultes et femmes enceintes depuis plus de quinze ans. Elle a aussi une formation en Reiki de deuxième degré (soin de rééquilibrage énergétique, pour se ressourcer tant au niveau émotionnel que physique en cas d'angoisse, d'insomnie ou maux de ventre par exemple). Mais c'est seulement depuis cinq ans qu'elle reçoit dans son cabinet, un joli chalet en bois, chaleureux et intimiste. Il est conçu pour vous inviter à la détente et vivre un moment de bien-être : température parfaite, chromothérapie dans la douche, sauna, serviettes chaudes, musique douce et envoûtante...

Tous les soins proposés par Sophie sont réalisés avec des huiles essentielles et végétales de noisette, d'argan,

de noyau d'abricot ou de rose musquée de la marque Flo-rame, issues de l'agriculture biologique. Si vous le souhaitez, vous pouvez les acheter également sur place.

Pour prolonger votre moment de bien-être, un coin tisane bio est à votre disposition après votre séance de sauna, massage ou réflexologie plantaire.

Se faire masser n'est pas seulement un moment de plaisir, c'est avant tout un soin préventif : lutter contre la fatigue, les tensions, le surmenage... c'est pour cette raison que Sophie vous donne des conseils en phytothérapie et aromathérapie afin d'améliorer votre quotidien ou vous orienter vers des remèdes naturels comme l'argile ou la mélisse.

Relax & Co vous propose: massages du corps et du visage, relaxation du dos, réflexologie plantaire, modelage de détente pour les femmes enceintes, ateliers de relaxation pour les enfants à partir de cinq ans les samedis matin (méditation, massage et bol tibétain), etc.

Si vous avez envie de vous détendre, Sophie saura prendre soin de vous et vous apportera l'accompagnement adapté à vos besoins.

4, chemin des aubépines
78790 Septeuil
Tél. 06 85 41 70 68
cadenat.sophie@free.fr
Facebook: Relaxologue
enfants et adultes
RELAX & CO
Site internet: relaxeco.free.fr



— Comi7 - Le Chemin des mots

La boîte à livres

Avez-vous déjà entendu parler du bookcrossing ? Venu des États-Unis et des pays anglo-saxons, ce phénomène consiste à faire circuler les livres en les libérant dans la nature pour qu'ils soient retrouvés et lus par d'autres personnes. Devenu mondial, le bookcrossing a fait naître l'idée de la « Boîte à lire » ou « Boîte à livres ».

De nombreuses communes en sont désormais équipées. Vous avez peut-être déjà vue celle qui est installée à La Queue les Yvelines...

Le 27 mai prochain, dans le cadre de l'événement « Le Chemin des mots », Septeuil va inaugurer sa toute première « Boîte à livres ». En effet, le Comi7 va réhabiliter l'ancienne cabine téléphonique située près de La Poste. Les travaux seront effectués par les membres de l'association avec l'aide d'un ébéniste bénévole.

Une commune peut-elle accueillir une boîte à livres lorsqu'une bibliothèque est déjà présente sur son territoire ? Voici une question que beaucoup se poseront. Tout

Le Chemin des mots



Nous l'évoquions dans le numéro précédent, le 27 mai 2018, Septeuil accueillera la première édition de l'événement littéraire « Le Chemin des mots ».

De 9h30 à 18h, au Foyer Rural, se tiendra le salon du livre. Auteurs, illustrateurs, éditeurs, libraires, romans, jeunesse, poésie... Ils seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter leur travail et de partager

avec vous leur passion.

En plus du salon, deux espaces vous seront proposés :

- L'espace « enfants » accueillera des ateliers sur l'ensemble de la journée (Tapis-contes, Sophro-contes, Contes musicaux...) ainsi qu'une exposition ludique sur

d'abord, la bibliothèque de Septeuil n'accepte pas les dons de livres de poche. Or, c'est ce type d'ouvrages que les Boîtes à livres ont vocation à recevoir en priorité. Ensuite, la bibliothèque offre ce que les boîtes à livres ne pourront jamais offrir : la quantité et la diversité des titres proposés et un espace public, dans lequel il est possible de se rendre librement, de s'installer et de croiser d'autres personnes.

La boîte à livres

C'est simple, gratuit, sans abonnement et à disposition de tous, petits et grands.

Prenez un livre, emportez-le et lisez-le. Rapportez ensuite le livre emprunté ou un autre livre que vous souhaitez partager.

Seules consignes : les livres doivent être complets et en bon état. Ils sont à disposition de tous dans un lieu public, ne déposez pas de livres destinés à un public averti.

l'Histoire des livres.

- L'espace « adultes » présentera plusieurs rencontres/débats en présence d'auteurs et d'intervenants extérieurs. Cet espace accueillera également une exposition de photographies et à 17h, vous pourrez assister au Concert classique.

De nombreuses autres animations, ainsi qu'un espace buvette et restauration seront mis à votre disposition.

C'est également ce jour-là que nous diffuserons les résultats de notre concours de poésie pour lequel nous avons déjà reçu les premiers chefs d'œuvre. Vous avez jusqu'au 15 avril pour participer !

Le programme complet sera prochainement diffusé. En attendant, pensez à noter la date du 27 mai 2018 dans vos agendas !

À venir en juin : La deuxième édition de notre Pique-nique géant et, le 23 juin, la deuxième édition de la Fête de la musique organisée par Comi7.

Pour rester informé, suivez-nous sur Facebook : Comi7

— Nouveaux horaires de la bibliothèque

La bibliothèque de l'Heure Bleue vous informe de ses nouveaux horaires :

le mercredi après-midi de 14h45 à 16h45 et le samedi matin de 10h à 11h

Vous pourrez y emprunter un grand choix d'ouvrages, dont beaucoup de nouveautés. Si vous vous sentez une vocation de bibliothécaire, n'hésitez pas à aller proposer vos services aux bénévoles qui assurent les permanences. C'est aussi l'occasion de lancer un appel pour récupérer les 300 ouvrages environ qui ont été empruntés depuis de très longues périodes, en particulier au moment du déménagement de la bibliothèque, et qui sont toujours « dans la nature ». À présent que vous avez eu le temps de les apprendre par cœur, vous pouvez les rapporter. On ne vous fera pas payer d'amende, promis.

FRVescences – Babygym —



Mais oui, les tout petits ont droit eux aussi à leur gym. C'est ce que propose FRVescences avec l'activité Babygym. Le mercredi et le jeudi matin à 10 heures, les petits entre 15 et 24 mois sont accueillis dans la salle du dojo de Septeuil pour une heure d'activités ludiques.

Florence Marques, l'animatrice de cette activité depuis 3 ans, a pratiqué pendant 20 ans la gymnastique de compétition. Mais elle avait depuis toujours l'envie de faire profiter les tout petits de sa discipline. À 40 ans elle passe un CQP petite enfance et la voilà engagée dans sa seconde vie professionnelle, qu'elle partage entre Septeuil et le Gym Club Houdanais.

Les enfants viennent accompagnés d'un parent, car ils ne sont pas prêts à couper le lien à cet âge. Mais une telle activité de groupe les y prépare et les entraîne à la sociabilité qu'ils devront acquérir pour la maternelle. L'activité de babygym les aide à construire leur motricité et leur équilibre et à acquérir des repères dans l'espace. Et peut-être leur

donnera-t-elle aussi l'envie de pratiquer le sport plus tard. Une séance se déroule toujours selon le même plan: accueil et mise en train en musique, découverte du parcours, puis pratique de celui-ci. Ensuite une pause jeu collectif, la reprise du parcours et un temps calme pour terminer. Il y a toujours deux séances successives identiques, avec le même parcours, pour que les enfants puissent l'assimiler. Et à la séance suivante, Florence installe un nouveau parcours. Des jeux collectifs sont aussi prévus, pour l'apprentissage du partage. Sans oublier la traditionnelle chasse aux œufs, aux alentours de Pâques. Si au début l'attitude de chaque enfant devant les difficultés est différente, des progrès sont vite visibles et, sans pousser personne, Florence augmente doucement le niveau au long de l'année. Ainsi les petits vont apprendre à grimper, à maintenir leur équilibre sur une poutre de plus en plus haute ou à maîtriser roulades avant et arrière. Mais l'animatrice est bien entendu à l'écoute des parents qui lui disent les peurs de leurs enfants.

Florence Marques aimerait étendre cette activité à un groupe de plus grands, au dessus de 3 ans. Ce sera possible à la rentrée prochaine si 6 à 10 enfants s'inscrivent pour former un groupe. Avec eux elle aimerait pratiquer des activités sur barres parallèles asymétriques. Pour son groupe actuel, des poutres éducatives pour circuit lui permettraient de relier les ateliers. Il ne reste plus qu'à mettre cet article sous les yeux du trésorier de l'association...

Atena78 —



Les coteaux calcaires de la Vaucouleurs et ses affluents sont reconnus pour leur qualité paysagère mais aussi, du fait de la faible profondeur du sol et de leur plus grande sensibilité à la sécheresse, pour la diversité floristique et faunistique qu'ils accueillent : orchidées sauvages, papillons, mantes religieuses... qui profitent de milieux « ouverts », secs et ensoleillés en particulier

lorsqu'ils sont à l'état de végétation rase de type pelouse.

Mais faute d'entretien et abandon des usages agricoles (pâturage ovin et caprin extensif) ces milieux deviennent rares, puis évoluent naturellement vers le stade forestier, en passant d'abord par celui de friche arbustive riche en aubépines, prunelliers (« épines noires »), noisetiers, sureaux, viorne, érables champêtres, etc.

Dans le cadre du maintien, et si possible, de l'augmentation de la biodiversité dans le périmètre de sa zone d'intervention, ATENA78 agit pour la conservation de la flore des coteaux calcaires. C'est pourquoi ATENA 78 a entrepris à

Septeuil un chantier de restauration d'un coteau calcicole, en partenariat avec le CHEP (établissement de formation aux métiers de la nature).

Ainsi notre action aura eu un double objectif : réduire la proportion de la zone arbustive sans la supprimer complètement et éliminer une partie du couvert dense de poacées afin de permettre la réinstallation d'une flore diversifiée et associée à un milieu plus pauvre.

Le maintien d'une zone de quelques arbres, en particulier les espèces fruitières (pommiers, poiriers, sureaux,...) et de buissons clairsemés peut être favorable à certaines espèces d'oiseaux qui vont y trouver abri et nourriture (fauvettes, accenteur,...). Quelques « chandelles » (des troncs coupés à mi-hauteur et écorcés à la base pour ne pas repousser) serviront de logement et de cantine aux insectes.

Il restera à suivre l'évolution de ce milieu, et certainement à y revenir l'année prochaine pour continuer à entretenir la zone herbacée, qui sans intervention reviendra vite à l'état arbustif.



Réunion des commerçants et artisans à la mairie —



Le 5 février, commerçants, artisans et élus étaient réunis autour d'une table à la mairie. Il a été question de la zone artisanale (et non commerciale) en projet, sur laquelle la municipalité travaille en collaboration avec la CCPH, et qui a pour objectif, comme l'a précisé le Maire, de revitaliser le centre ville et non de l'éclater. Elle accueillera des artisans qui ne trouvent pas d'emplacement en ville (certains ont déjà manifesté leur intérêt), mais pas d'enseignes commerciales. Elle pourra aussi servir de lieu de production pour des commerçants locaux. La création de cette zone sera fortement encadrée par la prochaine révision du PLU, afin que

la ville maîtrise les implantations. Il a aussi été question de la boutique éphémère et du souhait que ceux qui la louent pour quelques jours ou quelques semaines aient ensuite l'envie de s'installer à demeure dans l'un des cinq locaux commerciaux inoccupés de notre ville. La municipalité travaille sur le moyen de taxer les boutiques qui restent vacantes plusieurs années car leurs loyers sont trop élevés, mais les moyens de pression sont faibles. Les commerçants sont également très concernés par les problèmes de stationnement. Certains demandent le rétablissement de la zone bleue et l'augmentation du nombre de places handicapés. L'adjoint à la sécurité a rappelé que peu d'emplacements étaient adaptés aux places handicapés, pour cause de rue en pente ou de trottoir trop étroit. Des arrêts minutes supplémentaires ont été promis et sont très attendus des commerçants.

— Les vœux des Septeuillais

La traditionnelle soirée d'échange de vœux, le 29 janvier, a encore réuni environ 200 participants cette année. Ce fut aussi l'occasion pour Monsieur Patrick Penot de recevoir la médaille du travail en remerciement de ses 20 ans au service de ses concitoyens. Il semble bien que ce moment de convivialité, autour du buffet préparé par les élus, soit apprécié des Septeuillais, puisque la soirée s'est terminée fort tard pour certains...



— Réunion publique sur le PADD



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable est la première étape et la clef de voûte du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il présente de façon claire et concise les grandes orientations du PLU. Le 8 mars dernier, au Foyer Rural, une réunion publique a rassemblé une trentaine de personnes venues suivre la présentation qui en a été faite par Monsieur Gogdet, urbaniste du bureau d'étude en charge de la procédure. On peut déplorer qu'aussi peu d'habitants se sentent concernés par ces études qui orientent leur avenir, en particulier les jeunes. Quoi qu'il en soit, le processus de révision du PLU vous laissera largement l'occasion de vous exprimer.

Nous au village aussi l'on a de beaux ... embouteillages —

Malgré tous les efforts préventifs déployés par le personnel du service technique, notre centre ville a connu un bel embouteillage dans la soirée du 6 février. Mais il faut dire qu'une fois que tous les accès sont bloqués par des voitures qui patinent sur la neige, le chasse-neige de la commune a quelques difficultés à circuler pour débloquer le passage... Profitons-en pour remercier toute l'équipe du service technique de la mairie, qui n'a pas chômé cette semaine-là, et a rendu bien des services en plus de son travail normal.



— Hommage à Jean Dedit



Notre concitoyen Jean Dedit nous a quittés voici un peu plus d'un an. Il avait reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur lors de la cérémonie du 8 mai 2015 à Septeuil, où il vivait depuis plus de cinquante ans. Celle-ci lui a été remise pour « son engagement et les qualités dont il a fait preuve au cours du second conflit mondial pour permettre la libération du territoire national ».

Né en 1925, Jean Dedit a 13 ans lors de la déclaration de guerre et vit en Normandie dans la région du Neubourg. Son père René est maréchal-ferrant près de Beaumont le Roger. Fait prisonnier en 1940, le père réussit à s'évader et à revenir auprès de sa famille à vélo. Ne se résignant pas à la défaite, il est bien décidé à « s'occuper d'eux puisqu'ils se sont occupés de nous ». Il contacte des amis sûrs et, par l'intermédiaire du curé, rejoint la résistance où il entraîne aussi tout naturellement son fils Jean et son épouse Jeanne. Ce sont au total une trentaine de personnes, plus des soutiens occasionnels, qui vont « s'occuper d'eux ».

Durant toute la guerre, la famille Dedit accomplit un travail remarquable en cachant aviateurs abattus, prisonniers évadés et réfractaires au STO dans la maison familiale, où Madame Dedit doit parfois nourrir jusqu'à douze personnes supplémentaires. Mais leur mission ne s'arrête pas là puisqu'ils leur fournissent aussi de faux papiers et les confient aux filières d'évasion qui leur permettront de rejoindre l'Angleterre via l'Espagne et le Portugal, et ainsi de reprendre le combat.

La nuit, le jeune Jean Dedit est chargé de couper lignes électriques et téléphoniques, selon des directives venues de la direction du réseau. Le jour il sillonne la région à vélo pour récupérer ou livrer les fausses cartes d'identité et les fausses cartes de ravitaillement que des employés de mairie sympathisants ont établies. Il s'occupe aussi de collecter la nourriture nécessaire aux clandestins dans des fermes amies. Bien sûr, on se méfie moins d'un enfant, mais il risque aussi gros qu'un adulte. Lors d'une interview, Jean Dedit raconte qu'il a plusieurs fois échappé à la capture par un hasard providentiel qui l'a retardé de quelques minutes.

D'ailleurs à la fin de la guerre, il a 19 ans et ce n'est plus un enfant mais un jeune homme pleinement conscient de son engagement qu'il considère comme une obligation morale.

Ce sont au total une quinzaine d'aviateurs anglais, américains et canadiens que la famille Dedit va secourir durant la guerre et surtout en 1943 et 1944. Trois médecins des environs assurent les soins aux blessés. Madame Marcelle Dedit, l'épouse de Jean, nous a montré les lettres, précieusement conservées, que plusieurs aviateurs ont écrites à la famille en témoignage de gratitude avant leur départ. Certains sont revenus en France après guerre et ont apporté à Jean Dedit les diplômes de reconnaissance des associations d'aviateurs évadés anglais et américains pour « l'aide à la cause alliée », « le courage manifesté dans les épreuves et les dangers » et « en signe de reconnaissance éternelle et du plus grand respect ».

Mais il n'y a pas que les aviateurs. Il faut aussi s'occuper des jeunes qui refusent le Service du Travail Obligatoire. Ils doivent être cachés et mis au travail dans des fermes, mais aussi recevoir de faux papiers, lesquels n'étaient cependant pas un problème

— Hommage à Jean Dedit

d'après Jean Dedit, grâce à de nombreuses mairies où le réseau comptait des soutiens.

Plus inattendu fut le cas des deux prisonniers russes évadés qui firent un matin leur apparition dans les bois près de la demeure des Dedit. Requis comme travailleurs forcés depuis le début de la guerre, ces jeunes gens avaient saisi l'occasion de fuir au cours d'un transfert en camion. L'un d'eux, de l'âge du jeune Jean Dedit, pose en photo avec lui en 1944 et resta en France après guerre, ayant demandé la nationalité française. Dimitri Sawtssenko, devenu Dominique Sachens, et Jean Dedit resteront amis toute leur vie.

Encore plus étonnant, il y eut aussi un déserteur allemand qui fut recueilli et caché par la famille. Difficile de ne pas suspecter un provocateur chargé d'infiltrer le réseau et plusieurs sont d'avis de l'éliminer. Mais René Dedit n'autorise l'usage des armes qu'en cas de nécessité absolue et décide que cet homme a aussi droit à leur aide. Il restera caché et nourri jusqu'à l'arrivée des troupes américaines qui l'emmenèrent comme prisonnier.

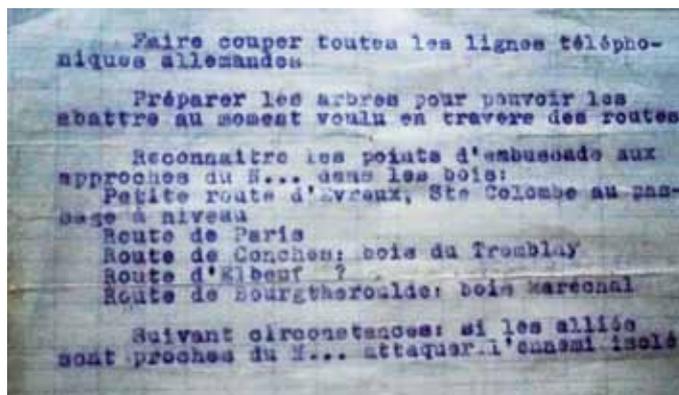
Parmi les anecdotes que Jean Dedit racontait avec le sourire et avec le recul du temps, il y avait ce jour où un officier allemand était venu réquisitionner des logements pour ses troupes à la demeure familiale des Dedit. Il inspecte donc toutes les pièces de la maison et s'apprête à pénétrer dans une chambre où se trouvent une dizaine de personnes dont il aurait été bien difficile de lui justifier la présence. A cet instant précis, un de ses subordonnés l'appelle de l'extérieur pour une urgence. Les Dedit ne l'ont jamais revu mais ont éprouvé une belle frayeur ce jour là.

Après le débarquement de juin 44, les missions se multiplient pour Jean Dedit. Il s'agit de désorganiser les mouvements des troupes ennemies en coupant les transmissions, en déplaçant les panneaux indicateurs, en obstruant les routes avec des arbres abattus, en sabotant ou en détruisant le matériel allemand.

A plus grande échelle, il bloque les déplacements des véhicules ennemis en repérant un dépôt de carburant et en le signalant à Londres par pigeon voyageur. Quelques jours plus tard, il a la satisfaction de voir ce dépôt bombardé par l'aviation anglaise, ce qui provoque rapidement l'immobilisation des véhicules qui en dépendaient.

Pour terminer cette évocation, nous citerons quelques mots d'un témoignage laissé par des aviateurs anglais: « *Nous ne pourrons jamais assez remercier ces personnes pour ce qu'elles ont fait pour nous aider à causer la défaite de notre ennemi commun* ».

Merci Monsieur Dedit.



Équipe Septeuil 2014 —

Les gardiens du temple.

Si vous lisez la page Facebook Septeuil Officiel vous avez dû remarquer que quelques personnes, en particulier d'anciens membres de notre liste Septeuil 2014, se présentaient en gardiens du temple, par rapport à nos engagements de campagne. Et que ne nous reprochent-ils pas à longueur de commentaires !

Prétendre que nous avons trahi l'esprit de notre liste Septeuil 2014 ne manque pas de saveur, de la part de personnes qui ont démissionné de leur mandat. La trahison la plus importante n'est-elle pas de renier ses engagements vis-à-vis des électeurs comme ils l'ont fait ? Chacun peut avoir eu de bonnes raisons de démissionner, mais il ne semble pas que tous aient les mêmes notions de décence par rapport à la vie publique. Et ils ne sont pas les seuls ; certains qui n'ont pas voulu faire partie de notre liste à l'époque nous donnent à présent des leçons sur le respect de notre programme.

Septeuil 2014 n'a plus rien à voir avec eux. Septeuil 2014, ce sont ceux qui travaillent chaque jour pour notre village, en suivant le programme pour lequel ils ont été élus. Seuls les Septeuillais pourront décider en 2020, lorsque nous présenterons notre bilan, si nous avons failli à la tâche, mais sûrement pas ces brasseurs de vent.

Septeuil 2014 : «Ensemble réveillons Septeuil»

— Équipe Septeuil une passion partagée

Inscription au repas du 13 juillet au soir

À découper, photocopier ou recopier

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Nombre d'adultes habitant Septeuil (5€ par personne) :

Nombre d'adultes n'habitant pas Septeuil (10€ par personnes) :

Nombre d'enfants de moins de 12 ans (gratuit) :

Total :

Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public à déposer à la mairie **avant le 7 juillet 2018**

ÉTAT CIVIL



Naissances

Le 7 mai 2017: Antoine, Claude, Gilles, Harry GAUTHIER

Le 5 février 2018 : Alexandre BORRAS

Le 13 février 2018 : Eloïse, Lauriane, Nolwen JACOB

Le 14 février 2018 : Mailane BERNARD

Le 26 février 2018: Elise, Céline, Josseline, Véronique, Valérie RIVIERE



Décès

Le 30 décembre 2017 : Serge, Pierre, Emile PEYLET, veuf LE ROUX, 86 ans

Le 1er janvier 2018 : Jacques, Francis NOEL, 84 ans

Le 3 janvier 2018 : André, Camille GASCOIN, époux BEDU, 66 ans

Le 3 février 2018 : Philippe, André, Henri GUERIN, époux DESVIGNE, 58 ans

Le 14 février 2018 : Emile, Louis MOULIN, veuf CHARDONNET, 85 ans

Le 20 février 2018 : Simone, Claude, Georgette COMBIER, veuve WOLFF, 97 ans

Le 20 février 2018 : Léon, Michel, Alphonse MOIGNIER, veuf GARNIER, 79 ans

Le 5 mars 2018 : Almaïde, Juliette, Marie LEPROVOST, veuve LETELLIER, 96 ans

Certains décès sont parfois signalés avec retard dans cette liste. C'est qu'ils sont survenus dans une autre commune et que la transcription ne nous était pas parvenue lors du numéro précédent. Veuillez nous en excuser.

INFOS PRATIQUES

La mairie de Septeuil à portée de clic !

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous:

- sur le site Internet
www.mairie-septeuil.fr
- sur la page Facebook
Septeuil officiel
- sur les panneaux d'affichage

La mairie de Septeuil

6, place Louis Fouché • 78790 Septeuil
Tél.: 01 30 93 40 44 • Fax : 01 30 93 49 63
Courriel: mairie@septeuil.fr

Jours et heures d'ouverture

Lundi: 8h30-12h • 14h-17h
Mardi: 8h30-12h • 14h-17h
Mercredi: 8h30-12h • 14h-17h
Jeudi: 8h30-12h • 14h-17h
Vendredi: 8h30-12h • 14h-16h
Samedi : 9h-12h